



RANDONNÉE LIBERTÉ 2024

VAGABONDAGES D'EXCEPTION - VERCORS, PETIT PARADIS

Randonnée itinérante en liberté
5 jours, 4 nuits, 5 jours de marche

5 jours – 4 nuits – 5 jours de marche

Comme tous les territoires de montagne, le Vercors a longtemps été un espace peu fertile, où les conditions de vie y étaient dures. L'eau fuyant par le "gruyère" de caveaux souterrains, elle se fait rare dans le massif, et les récoltes en sont impactées. La population a donc de tout temps eu à l'esprit des valeurs, qui se sont aujourd'hui démocratisées dans le monde : développement durable, implication responsable dans la vie du territoire, aucun gaspillage...

C'est avec ces valeurs à l'esprit qu'Arcanson, implantée dans ces vallées depuis 1985, vous propose un séjour conçu spécifiquement pour passer par des **hébergements traditionnels**, faisant intervenir des **acteurs et producteurs locaux**, afin de vous apporter une **expérience inoubliable et engagée** !

Au fil de votre itinérance, vous passez par des **forêts verdoyantes** où les charbonniers y travaillaient autrefois durement, **dormez dans un refuge de montagne authentique**, entouré de vaches d'alpage de race ancienne, cheminez par d'anciens **sentiers en balcon** qui ont vu autrefois passer muletiers et gens du pays.

La perle de ce séjour est une **randonnée au clair de lune suivie d'un dîner en pleine nature**, concocté et **partagé avec un guide local**, avec **vue sur les étoiles** !

NOS POINTS FORTS :

- Arcanson est ancré dans le Vercors depuis 1985 et participe activement au **développement durable** au sein de différents réseaux du Parc naturel régional du Vercors.

- L'**immersion totale** dans la vie du Parc grâce à une soirée avec un accompagnateur, la liste de tous les producteurs labellisés par le Parc.
- Un circuit accessible complètement par les **transports en commun depuis chez vous**.
- Sur les chemins, vous profitez pleinement des itinéraires grâce à l'appui de notre appli mobile « [Roadbook](#) » !

PROGRAMME

JOUR 01 : AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - LA MOLIERE

Tout d'abord, nous vous donnons rendez-vous à **Méaudre** à notre agence où ce circuit a été conçu, pour vous accueillir de façon personnalisée. Puis votre itinéraire démarre depuis le village d'**Autrans** (à quelques pas de Méaudre), vous gagnez les balcons de l'Isère où jadis on passait le bois qui descendait dans la vallée. Après le sentier sportif des crêtes, vous découvrez un panorama exceptionnel sur les Alpes puis cheminez le long de l'**alpage de la Molière** sous le tintement des clarines des quelques 300 génisses ! Vous pouvez choisir la version plus courte qui vous mènera à la **cascade du Bouchet** puis cheminera par un fabuleux sentier en épingle jusqu'au point d'orgue de la randonnée : le panorama sur les Alpes juste à la sortie du bois.

Hébergement en gîte d'alpage (dortoir collectif).

Si vous avez choisi l'option « avec transport des bagages » : le refuge qui vous accueille n'est pas accessible en taxi, ainsi vous portez un sac d'affaires réduites pour la nuit (idem pour le lendemain). Vous retrouvez l'ensemble de vos affaires au prochain hébergement.

***Moments d'Exception** : le sentier en balcon de l'Isère par le GR 9 pour découvrir un panorama intégral du Jura à la Chartreuse puis du mont Blanc jusqu'aux Écrins.*

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Dénivelée : + 780 m, - 300 m - Longueur : 10,5 km - Horaire: 4 h 30

Dénivelée : + 770 m, - 270 m - Longueur : 18,5 km - Horaire: 5 h 00 à 6 h 00

JOUR 02 : LA MOLIERE - LANS EN VERCORS

Les vacances sont souvent l'occasion de vivre des moments inoubliables, hors du commun. Si vous le souhaitez, levez-vous tôt et admirez le **lever de soleil face aux Alpes**. Une petite balade quand la vie s'éveille s'impose ; le temps prend alors une autre dimension... Puis de retour au refuge, la gardienne vous accueillera avec son fabuleux petit-déjeuner avec du pain maison. Vous passerez de l'alpage de la Molière à la **plaine de Lans** par une descente progressive. Faites une halte dans l'un des vieux hameaux du village tout près du vieux Moulin.

Hébergement en hôtel 2* ou chambre d'hôte (salle de douche et wc privés).

***Moments d'Exception** : le lever de soleil sur la chaîne des Alpes et les marmottes qui s'éveillent en même temps. Le pain croustillant de la gardienne pour accompagner votre petit-déjeuner !*

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Dénivelée : + 550 m, - 1 080 m Longueur : 22k m - Horaire : 5 h 30

JOUR 03 : LANS EN VERCORS - VILLARD DE LANS

Exceptionnelle traversée en balcon du Val de Lans par le **sentier Gobert**. Vous gravirez le **col Vert** sur les pas des Colporteurs qui passaient sur le dos des vaches locales - « la Villarde » - les épices et

autres denrées en provenance de la vallée. Sur le chemin du retour, vous ferez le détour par la **cascade de la Fauge**, puis traverserez le Pont de l'Amour en direction du bourg animé de **Villard-de-Lans**. Hébergement en hôtel randonneur dans le centre pour 2 nuits (salle de douche et wc privés).

***Moments d'Exception** : la cascade de la Fauge où l'on se faufile entre la cascade et la roche, fraîcheur et brumisateurs assurés. L'ascension du col Vert pour découvrir les Balcons Est et le Trièves. Le sentier Gobert avec une grande variété d'ambiances sur la même étape.*

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Dénivelée : + 740 m, - 730 m - Longueur : 16km - Horaire : 5 h 00

JOUR 04 : VILLARD DE LANS - VILLARD DE LANS

Découverte du village de Villard-de-Lans et ses rues achalandées. La place de l'Ours vit au rythme des randonneurs et des promeneurs, des petits et des grands ! Programme libre la journée : marché les mercredis et dimanches matins, piscine d'été, visite de la Maison du Patrimoine, nombreuses balades à faire, etc.

***Moment d'exception** : à 16 h, notre accompagnateur vous guidera pour une randonnée au soleil couchant dévoilant la vue sur l'ensemble du massif du Vercors. Partage d'un dîner pittoresque en pleine nature préparé par nos soins. Plus bas, la capitale des Alpes : Grenoble s'illumine peu à peu. Il est temps de prendre le chemin du retour dans une toute autre ambiance : la randonnée nocturne. Jours et horaires pouvant être modifiés selon la météo et la saison.*

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Dénivelée : + 400 m, - 400 m - Longueur : 8 km - Horaire : 4 h 00

JOUR 05 : VILLARD DE LANS -AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS

D'une vallée à l'autre, par les crêtes de **Croix Chabaud** pour rejoindre Autrans-Méaudre en Vercors et son agriculture particulièrement variée. Ici pas moins de six producteurs vendent directement à la ferme le fruit de leur travail. On y trouve fromage de chèvre, de vache, confitures, miel et plantes aromatiques ou encore viande de bœuf et de porc biologiques. Vous terminerez votre périple par le sommet des **tremplins de sauts à ski d'Autrans**, offrant une sensation toute particulière et une vue imprenable sur le village en contrebas.

***Moments d'Exception** : la sensation au sommet des tremplins de saut à ski.*

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Dénivelée : + 680 m, - 650 m - Longueur : 15 km - Horaire : 5 h 30

COMPLEMENT DE PROGRAMME

Nous pouvons être parfois conduits à modifier quelque peu l'itinéraire indiqué, soit au niveau de

l'organisation (problème de surcharge des hébergements, modification de l'état du terrain - éboulements, sentiers dégradés - météo, etc.). Faites-nous confiance, ces modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité et un meilleur confort.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Un accueil personnel vous sera réservé à votre arrivée à **Méaudre**, à **9 h 00**, le jour 01.

Arrivée possible à la mi-journée, dans ce cas la randonnée sera adaptée.

Vous pouvez aussi réserver une nuitée supplémentaire (en ½ pension) la veille de la première étape à Méaudre : + 83 € / pers.

Si vous arrivez en retard ou en cas de problème de dernière minute : appelez le 04 76 95 23 51.

Vagabondages d'Exception : votre lieu de prise en charge a été choisi en fonction des possibilités d'accès en transports en commun.

Arrivée en transports en commun :

Train ou TGV jusqu'à **Grenoble** puis bus jusqu'à Autrans/Méaudre.

- Train / TGV pour Grenoble : Horaire disponible auprès de la SNCF sur www.sncf-connect.com ou par téléphone au 36 35 ou encore sur le site www.bahn.com/fr.
- Puis bus pour Autrans-Méaudre (ligne T64 puis T66). Horaires à vérifier sur le site de la compagnie de Cars Région Auvergne-Rhône-Alpes ou par téléphone au 04 80 00 70 00.

Le **bus régulier de Grenoble à Autrans-Méaudre en Vercors** se prend depuis la gare routière qui est attenante à la gare SNCF. Achat du titre de transport directement à la gare routière de Grenoble (6,90 € le trajet).

Arrivée en voiture :

- **En venant du Nord** via Grenoble : prendre la sortie n°14 "St Egrève Le Fontanil, Sassenage" de l'autoroute A48. Suivez la direction de Sassenage, Villard de Lans. Au rond-point de Sassenage, commence alors la montée sur le plateau par la D531. À Lans en Vercors prendre à droite direction Autrans par la D106. Passer le col de la Croix Perrin et redescendre. Au pied du col, prendre à gauche direction Méaudre. Le Gîte Arcanson est à 1 km sur votre droite.
- **En venant du Sud** par Valence, prendre l'autoroute A49 pour Grenoble. Au rond-point, prendre la sortie n°8 « Aire Royans-Vercors, Villard-de-Lans ». Puis suivre Suivez Villard-de-Lans (D 531) par les gorges de la Bourne. Aux Jarrands, continuer votre route à gauche par la D106 pour Méaudre. Traverser le village en direction de Grenoble. Faire 2 km, le Gîte Arcanson est alors sur votre gauche, au hameau Les Gaillardes. Attention cet itinéraire est dévié à certaines périodes de l'année (printemps et automne). Nous vous conseillons alors de rejoindre Grenoble par l'A49 et de suivre ensuite le descriptif « en venant du Nord ». Info Routes au 08 92 69 19 77 ou www.itinisere.fr.

Covoiturage

Vagabondages d'Exception : soucieux de faciliter vos déplacements mais aussi de nous inscrire dans une démarche responsable et respectueuse de l'environnement, nous vous invitons, conducteur ou passager, à consulter www.blablacar.fr. L'utilisation en est efficace, simple et gratuite.

DISPERSION

Le Jour 05, après l'étape vers 16 h 00 à Autrans-Méaudre en Vercors.

Retour en transports en commun :

Vous prenez un bus au départ de Autrans-Méaudre en Vercors pour rejoindre la Gare TGV de Grenoble.

- Bus pour Grenoble (ligne T66 puis T64). Horaires à vérifier sur le site de la compagnie de Cars Région Auvergne-Rhône-Alpes ou par téléphone au 04 80 00 70 00.
- Train / TGV au départ de Grenoble : horaires disponibles auprès de la SNCF sur www.sncf-connect.com ou par téléphone au 36 35 ou encore sur le site www.bahn.com/fr.

Retour en voiture :

Itinéraire inverse de celui de l'aller.

FORMALITES

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).
- Carte vitale et papiers d'identité.

NIVEAU

Niveau Physique

Randonneur niveau 2 à 3 sur une échelle de 5 :

Votre randonnée :

Randonnée sans difficulté technique, pour marcheurs moyens.

Dénivelée moyenne : 640 m	Maximum : 900 m
Longueur moyenne : 15,4 km	Maximum : 20 km
Horaire moyen : 5 h 00	Maximum : 6 h 00

HEBERGEMENT

3 nuits en chambre et 1 nuit en dortoir.

Draps et serviettes fournis en chambre mais pas en dortoir.

Prévoir une serviette de bain supplémentaire pour les hébergements avec piscine ou espace bien-être.

Les chiens ne sont pas admis sur ce circuit.

J1 - La Molière : Gîte d'alpage, dortoirs, salle de bain et WC collectifs. **Prévoir un drap-sac.**

J2 - Lans-en-Vercors : hôtel 2* ou chambre d'hôte, en chambre. Hébergements avec piscine.

J3 & J4 - Villard-de-Lans (2 nuits) : hôtel 1*, confort randonneur, en chambre. Selon période : hébergement en hôtel 3* en formule B&B (dîner non compris).

Vagabondages d'Exception :

Les hébergements sélectionnés pour cette randonnée ont été choisis en collaboration avec le Parc naturel du Vercors. Ils ont reçu ou ont entamé la démarche pour recevoir le label « Accueil du Parc du Vercors ».

REPAS :

Dîners et petits déjeuners (formule ½ pension) servis chauds, inclus dans votre formule de séjour. Nos hôtes ont à cœur de vous faire découvrir les produits régionaux de notre terroir et de vous concocter de bons petits plats dont eux seuls ont le secret ! Allergies alimentaires à signaler à la réservation.

Pique-nique : ne sont pas inclus dans le prix du séjour. Pour plus de tranquillité, nous vous conseillons d'opter pour l'option pique-nique.

IMPORTANT : compte tenu des contraintes d'approvisionnement de certains hébergements éloignés (en alpage notamment) la réservation des pique-niques à l'avance est fortement recommandée. Vous ne pourrez pas toujours passer commande en dernière minute ou sur place. Prévoir 12 à 14 € / pers. / jour. N'oubliez pas d'apporter un contenant (type boîte *tupperware*).

Ravitaillement dans les commerces locaux : possible en cours de route. Nous vous indiquerons dans votre dossier de randonnée les points de ravitaillement sur votre parcours. Pensez à tenir compte des horaires, jours et périodes de fermeture des commerces.

Pour les petites faims :

Parce qu'évoluer au grand air peut vous donner un petit creux, n'hésitez pas à prévoir dans vos sacs de quoi improviser une collation : barres énergétiques, fruits secs ou frais, compote, ou encore carrés de chocolat pour les gourmands, etc.

Vagabondages d'Exception :

- *Les repas du soir ainsi que les pique-niques (en option) sont variés et équilibrés. Ils font la part belle aux produits locaux du Vercors et de saison. Les hébergeurs se concertent pour éviter toute répétition dans les menus.*
- *Nous vous conseillons de faire vos emplettes auprès des commerces locaux, qui ont de la difficulté à se maintenir dans les petits villages de montagne, même si les prix peuvent être plus élevés que dans les hypermarchés de la ville. Par ailleurs, vous y trouverez d'excellents produits locaux du Vercors.*

TRANSFERTS INTERNES

Un transfert est prévu le Jour 04 pour la balade guidée au clair de lune.

Vagabondages d'Exception : *durant le restant de votre randonnée, vous effectuerez tous les trajets à*

pied.

GROUPE

À partir de 2 personnes

DOSSIER DE RANDONNEE

Après réception du solde et dans les 3 semaines avant votre séjour, nous vous adressons par courrier un **carnet de randonnée complet** (1 par groupe). Nous le constituons avec soin afin que vous puissiez profiter pleinement de votre séjour en liberté. Celui-ci contient :

- Les informations pour votre arrivée le 1^{er} jour (adresse, heure d'accueil, parking, etc.),
- Une feuille de route détaillée indiquant le déroulé de votre séjour et des prestations réservées,
- Un topoguide complet rédigé par notre équipe pour vous accompagner sur les itinéraires de randonnée (profil, descriptif, points de ravitaillement, etc.),
- Des extraits de carte avec l'itinéraire tracé (Open Topo Map),
- La carte-guide correspondant à votre circuit,
- Un livret culturel pour découvrir la région,
- La mise à disposition des traces GPS ou de notre appli mobile.
- La liste de tous les producteurs locaux labélisés par le Parc Naturel régional du Vercors.

Dossier de randonnée complet supplémentaire :

+ 65 € le dossier.

Inscription tardive :

Si votre inscription intervient à moins de 15 jours du départ, votre carnet de route sera adressé au 1er hébergement et donc remis sur place. Par précaution, nous l'enversons « en express » (type Chronopost) ; un supplément vous sera demandé (selon tarifs en vigueur au moment de la réservation).

Vos randonnées sur votre mobile : mon appli *Roadbook* !

Quelques jours avant le départ, nous vous envoyons les informations pour télécharger l'application sur votre smartphone. Vous aurez alors accès au tracé de votre itinéraire (fond de carte Openmap) et pourrez découvrir les points d'intérêt sur le parcours. Avec la géolocalisation en temps réel et les directions à suivre, son utilisation est simple et ludique !

Une fois le parcours téléchargé, cette application fonctionne en mode avion. Selon son autonomie, nous vous conseillons de prendre une petite batterie externe. Pour une utilisation optimale, vous devez être équipé d'un smartphone de génération récente et le système d'exploitation doit être à jour.

***Vagabondages d'Exception** : nous vous prêtons les cartes qui seront réutilisées par d'autres randonneurs. Les cartes sont donc à nous retourner à la fin de votre circuit.*

PORTAGE DES BAGAGES

Pour ce séjour, vous pouvez opter ou non pour le transport de bagages organisés par nos soins.

Formule A : AVEC transports des bagages lorsque cela est possible :

L'éloignement du refuge du Jour 01 ne permet pas un transport de vos bagages pour la 1^{ère} étape. Vos bagages sont transportés les autres jours.

IMPORTANT « Formule A » :

- **Nous assurons le transport de 1 bagage / personne, de préférence souple et pas trop volumineux (maxi 60 cm), dont le poids ne dépasse pas 10-12 kg.**
- Nous nous déchargeons absolument de toute responsabilité en cas de détérioration de tout objet fragile (ordinateur portable, par exemple).
- Par respect pour les personnes qui transportent vos bagages, pensez que vous êtes en montagne, que les abords des hébergements peuvent être malaisés (escaliers, abords escarpés, etc.), que la place dans les véhicules est limitée et qu'il faut quelquefois parcourir quelques centaines de mètres entre le véhicule et l'hébergement.

Formule B : SANS transports des bagages (portage chaque jour) :

Vous portez pendant 6 jours l'ensemble de vos affaires pour votre randonnée. Nous n'acheminons pas vos bagages entre les étapes.

NB : l'eau est rare dans le Vercors, vous devez être autonomes à 100 % pendant la journée ! Si vous portez votre sac à dos complet, n'oubliez pas de prendre en compte le poids de votre gourde d'eau remplie (+ 1,5 à 2 kg).

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Les principes :

Pour le haut comme pour le bas du corps, privilégier le « multi-couches ». C'est-à-dire plusieurs épaisseurs de vêtements que vous ôterez ou ajouterez au gré de la température et de l'effort. Par exemple :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type Gore-Tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie ou vent, il suffit d'ajouter cette veste imperméable ou cape de pluie. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des **vêtements qui sèchent rapidement** et donc proscrire le coton. Préférez les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous **couvrir avant d'avoir froid**, mais surtout à **vous découvrir avant d'avoir trop chaud**. La sueur est l'ennemie du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.

Dans votre sac pour la journée :

- **Formule A (avec transport des bagages) :** 1 petit sac à dos (30 à 35 L) muni d'une ceinture ventrale, pouvant contenir vos affaires pour la journée et pour les nuits en refuge.

- **Formule B (sans transport de bagages)** : 1 sac à dos (35 à 45 L) muni d'une ceinture ventrale, pouvant contenir vos affaires pour la journée + vos affaires pour la semaine.
- 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (2 litres minimum).
- Nécessaire pour le pique-nique : 1 couteau de poche, 1 fourchette-cuillère, 1 gobelet, 1 boîte hermétique type *Tupperware* (pour une portion de salade).
- Des vivres de course (parce qu'évoluer au grand air peut vous donner un petit creux, n'hésitez pas à prévoir : barres énergétiques, fruits secs ou quelques carrés de chocolat pour les gourmands).
- 1 batterie externe pour votre téléphone portable si vous l'utilisez pour votre randonnée.
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre votre argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance reçu lors de votre inscription si vous avez souscrit cette assurance ou celui de votre assurance personnelle.
- 1 trousse de pharmacie personnelle (voir suggestion de trousse complète ci-dessous)
- Du papier toilette.
- 1 paire de lunettes de soleil + crème solaire.
- 1 chapeau ou 1 casquette.
- 1 foulard ou un « buff » (tour de cou) permet de parer à toutes les solutions pour couvrir le cou et la tête, qu'il fasse chaud ou froid.
- Éventuellement : un sur-sac (pour le protéger de la pluie) + 1 sac plastique solide (permettant de protéger l'intérieur) + 1 frontale ou lampe de poche + 1 couverture de survie.

Votre bagage complet (liste à adapter suivant la saison) :

- **1 drap-sac et serviette de toilette compact pour la nuit en refuge (J01).**
- Plusieurs tee-shirts manches courtes ou longues, en matière respirante (1 pour 2 jours de marche).
- Pantalons et/ou shorts de trekking amples et confortables (privilégiez le 2-en-1).
- 1 veste polaire ou 1 doudoune, les étés en montagne peuvent être frais.
- 1 cape de pluie ou un sursac.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type Gore-Tex avec capuche.
- 1 surpantalon imperméable et respirant type Gore-Tex surtout au printemps ou à l'automne.
- Des chaussettes de marche (1 paire pour 2 jours de marche). Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée type "bouclette" qui vous éviteront l'échauffement prématuré des pieds. Attention au coton pour les ampoules.
- 1 paire de chaussures de randonnée en bon état, tenant bien la cheville et imperméables, à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps (vérifiez notamment si la colle de la semelle tient encore et ré-imperméabilisez-les).
- Des vêtements de rechange pour le soir : pantalon léger, t-shirt propre, chaussures légères et vêtements CHAUD.
- 1 maillot de bain.
- Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyage).
- Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- Si vous portez des lunettes de vue, pensez à prendre une paire de rechange

Suggestion de trousse à pharmacie personnelle :

- Vos médicaments habituels.
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- Pastilles contre le mal de gorge.

- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- Vitamine C.
- 1 pince à épiler.
- 1 tire-tiques.
- Stérilium gel (utile pour se laver/désinfecter les mains) et lingettes désinfectantes.

DATES ET PRIX

DATES ET PRIX 2024

Du **12 mai au 30 septembre 2024** aux dates de votre convenance et en fonction des disponibilités des hébergements au moment de votre réservation.

Merci de nous donner une date de départ avec + ou - 1 jour de latitude.

Hors juillet & août, il faut privilégier les départs les vendredis et samedis (éventuellement jeudi) car le refuge du Jour 01 peut être fermé en semaine. Nous consulter avant la réservation.

OPTIONS :

- **Forfait 5 pique-niques : 65 € / pers**
- Si vous désirez arriver la veille ou prolonger votre séjour dans le Vercors, pensez à réserver à l'avance, nous vous offrons l'accès à l'espace bien-être ! ½ pension (chambre) : **83 € / adulte**

Vagabondages d'Exception : en choisissant une date de départ hors juillet-août, vous permettrez à nos partenaires hébergeurs d'élargir leur période d'activité. Le tarif de votre randonnée a été calculé de manière à fournir une juste rémunération à tous les prestataires qui interviennent au cours de votre randonnée.

MODIFICATION DE RÉSERVATION : ATTENTION !

Une fois la réservation effectuée, **toute demande de modification de prestations** (d'hébergement, du nombre de personnes, du type de prestations, etc.), ne peut intervenir qu'avec notre accord et le paiement des frais induits (au minimum 65 € / personne).

Si vous souhaitez changer de programme ou de dates de séjour : il s'agit alors d'une annulation ; des frais s'appliquent selon notre barème d'annulation habituel (voir nos CGV). Une nouvelle réservation est alors nécessaire, également soumise à la disponibilité des hébergements.

LE PRIX COMPREND

- Les frais d'organisation et de préparation de votre séjour.
- L'hébergement pour 4 nuits.
- Les dîners et les petits déjeuners.
- Les taxes de séjour.
- Une soirée avec repas en pleine nature en compagnie d'un Accompagnateur en montagne

spécialiste du Vercors.

- Draps et serviettes en chambre (Jours 02, 03, et 04).
- Le transport des bagages selon votre choix de formule.
- La mise à disposition de notre appli « *Roadbook* » avec les cartes numériques, itinéraires tracés et géolocalisation en temps réel ou 1 carnet de randonnée papier avec : topoguide, cartes, feuille de route, livret culturel, etc.
- Sur simple demande : les traces GPS (format .gpx) pour votre appareil

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons, les extras et autres dépenses personnelles.
- Les pique-niques, les collations.
- **Draps et serviettes au refuge le Jour 01.**
- Le transport des bagages selon votre choix de formule.
- Les assurances.
- Les frais d'inscription.
- Le transport du lieu de domicile au point de départ et retour.

POUR EN SAVOIR PLUS

DESCRIPTION

L'ESPRIT DU SÉJOUR

Il y a 33 ans, ce qui a rassemblé les agences de randonnée au sein de Vagabondages, ce sont des valeurs aujourd'hui dans l'air du temps :

- Implantation et vie de nos équipes en milieu rural.
- Implication dans la vie locale et ses projets.
- Respect de l'environnement.

Tous différents, nous avons choisi de travailler ensemble.

Aujourd'hui, les séjours Vagabondages d'exception vous proposent de partager nos valeurs et notre engagement, en devenant vous aussi acteurs de votre randonnée.

Devenir rando'acteur ce peut-être :

- Vivre un temps privilégié avec chacun des *acteurs* ? rencontrés (en chemin, en découverte, à l'étape, ... avec votre hôte, votre accompagnateur, les agriculteurs, ...).
- Utiliser autant que possible les transports en communs.
- Avoir le choix ou non de porter ses bagages. Le confort a des *exigences* ?, la question vous sera posée. Des solutions alternatives au transport des bagages pourront vous être proposées (animaux de bat, Carrix,...)
- Favoriser, consommer les productions locales pour une juste rémunération de chacun.

- Prendre plaisir à la dégustation de produits locaux de saison.

Être rando-acteur, c'est également, à l'issue de votre randonnée, prendre le temps de nous faire partager votre vécu et votre ressenti. Vous participez ainsi activement à l'évolution et à l'amélioration du séjour dans le respect de nos valeurs communes.

Randonner, c'est se mettre à l'écoute de son corps et de tout ce qui l'entoure mais c'est aussi s'arrêter pour s'émerveiller, s'ouvrir à la nature.

Randonner, c'est aller à la rencontre de l'autre au détour d'un sentier ou d'un village, rencontre apportant la dimension humaine à la découverte d'un pays.

BIBLIOGRAPHIE

- Le Parc Naturel régional du Vercors a édité divers ouvrages sur la région, dont :
 - Un magnifique recueil de photos sur la réserve des Hauts Plateaux, intitulé "Vercors d'en haut", commenté par Daniel Pennac, éditions Milan.
 - Une riche collection sur des thèmes aussi variés que les routes du Vercors, la viemonastique, les ours, les contes et légendes du pays...
 - Un "livre des enfants", avec dessins, photos pour mieux faire comprendre à nos enfants la richesse du Vercors (sa formation géologique, la faune, la flore, l'architecture...). Titre de cet ouvrage : "Dis, raconte-moi le Vercors".
- Pour une approche plus générale du Vercors, consultez le Guide du Vercors, de Maguy Dupont, rédigé en association avec le Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement du Vercors, édition la Manufacture.
- Enfin, l'association d'Histoire locale de Lans en Vercors a édité, à ce jour, 4 numéros de *Cahiers du Peuil*, dans une collection intitulée "Jadis, au pays des Quatre Montagnes" : vous y découvrirez la vie et les anecdotes d'un passé qui n'est pas si loin dans le temps...

CARTOGRAPHIE

IGN Top 25, 3235 OT, 3236 OT.

ADRESSES UTILES

- Sites Internet :
 - www.vercors.fr.
 - www.parc-du-vercors.fr.
- Parc du Vercors, à Lans en Vercors : tel 04 76 94 38 29.

INFORMATIONS SUR LE VERCORS :

Le Vercors en 5 mots-clés : convivialité, nature, sport, détente, patrimoine !

Le nom « Vercors » viendrait du nom d'un peuple celte installé dans la région : les Vertacomiorii.

Les habitants du Vercors sont donc les **Vertacomicoriens** !

Ce n'est qu'au début du XXème siècle que les géographes grenoblois définissent l'entité Vercors comme étant un massif montagneux.

Relief et Climat

Le Vercors est une entité rocheuse délimitée par 3 rivières : au nord et à l'ouest l'Isère, à l'est le Drac et au sud la Drôme. Le Vercors, massif situé sur deux départements, l'Isère et la Drôme, est composé de sept pays :

- Les Quatre Montagnes au nord-est,
- Le Royans isérois au nord-ouest,
- La Gervanne au sud-ouest,
- Le Royans drômois entre Gervanne et Royans isérois,
- Le Vercors central,
- Le Diois au sud,
- Le Trièves au sud-est.

De par sa situation géographique, le Vercors subit l'influence de différents climats. Au nord, des hivers rudes et des étés doux. Au sud, l'influence méditerranéenne adoucit les hivers et rend les étés chauds et secs.

Le paysage se compose de vastes plateaux entrecoupés de gorges profondes ou de crêtes. Ces plateaux sont à une altitude moyenne de 1 000 mètres. Les sommets les plus hauts sont sur le flanc est du massif. On y trouve la Grande Moucherolle (2 284 m), le Grand Veymont (2 341 m) ou encore le célèbre mont Aiguille (2 086 m).

Un Parc naturel régional a été créé en 1970 et couvre une surface de 186 000 hectares. Le Tétras-Lyre et la tulipe sauvage en sont les emblèmes. Au cœur du Parc, sur les Hauts Plateaux, s'étend la plus grande réserve naturelle de France qui couvre 16 600 hectares.

Géologie

Le Vercors est un massif calcaire constitué de sédiments qui se sont empilés pendant l'ère secondaire (-150 à -65 millions d'années). Par la suite, la tectonique des plaques a donné naissance aux Alpes. Les roches du Vercors se sont déplacées vers l'ouest. Mais, les volcans d'Auvergne, plus anciens, ont formé un barrage. C'est pourquoi le déplacement s'est accompagné d'un plissement des roches et donne au massif sa structure en tôle ondulée : anticlinaux pour les plis en voûte et synclinaux pour les plis en creux.

Depuis ses origines, le massif subit les érosions chimiques, dissolution du calcaire par l'eau et mécanique par le gel-dégel. La dissolution est visible en certains endroits, car il se forme sur les dalles de calcaire des fissures, appelées Lapiaz, qui peuvent avoir plusieurs dizaines de centimètres de profondeur à plusieurs mètres.

L'eau a ainsi façonné au fil du temps des gorges profondes, des cirques majestueux, des gouffres et des grottes parmi les plus célèbres en Europe (gouffre Berger, grottes de Choranche).

Ainsi vous découvrirez des paysages des plus divers tels que falaises, prairies herbeuses, sentiers en sous-bois, cascades rafraîchissantes ou panorama à 360°.

Tourisme

Le tourisme a commencé à se développer avec la station climatique de Villard de Lans. Les malades, atteints de tuberculose, venaient y séjourner et se mettre au soleil et au grand air sur les larges balcons des hôtels. Les remontées mécaniques apparaissent dès 1931. Après la Deuxième Guerre mondiale, nombre de mutations vont changer la vie des habitants et des touristes : achèvement de l'électrification, ouverture de nouvelles routes. Les Jeux Olympiques de 1968 de Grenoble donnent encore un élan de médiatisation avec celles du saut à ski à Saint-Nizier-du-Moucherotte et les épreuves de ski de fond à Autrans. C'est dans ce cadre que s'est développée la traditionnelle Traversée du Vercors, course de ski de fond - inspirée de la Vasaloppett en Suède - plus de 50 km et 2 000 mètres de dénivelées positives. De nombreuses modifications ont été apportées depuis 1968. Des variantes ont également été créées : la Vercorette pour les enfants et les 100 km du Vercors.

Architecture

Toute l'architecture du Vercors n'est pas identique. Elle varie en fonction de l'altitude et du climat. On

retrouve tout de même certaines particularités propres au Vercors. Ainsi les maisons regroupent l'habitation et le bâtiment agricole sous le même toit. Les murs sont fait en pierre - du calcaire - et les ouvertures sont petites et orientées au sud. Le bois est très peu utilisé (malgré les ressources locales) en raison des risques d'incendie.

Le plus caractéristique de ces habitations vertacomicroiennes se situe au niveau de la toiture. Celle-ci, à deux pans, a des pentes très raides. Anciennement le chaume était utilisé. Pour la protéger du vent, on faisait dépasser les pignons au-dessus de la toiture. C'est cette forme si particulière nommée « sauts de moineaux » que l'on reconnaît l'architecture du Vercors. Les pignons en forme d'escaliers étaient recouverts de lauzes pour les protéger et éviter les infiltrations d'eau. Le chaume a, par la suite, été remplacé par de l'ardoise puis par de la tôle ou des plaques en fibrociment. Certaines toitures ont également été recouvertes de lames de bois, en épicéa de 70 cm de long appelées essendoles. Celles-ci sont superposées en trois couches successives sur la toiture.

Agriculture

La tradition du Vercors a longtemps été l'agriculture. La terre n'étant pas très fertile pour la culture, les Vertacomicroiens se sont plutôt tournés vers l'élevage, bovin au nord et ovin au sud. Les techniques se perdent peu à peu. C'est pourquoi dans les années 1990 des jeunes agriculteurs du pays des Quatre Montagnes relancent la race bovine du pays, « la Villarde » et en même temps un fromage reconnu AOC le Bleu de Vercors - Sassenage. C'est un fromage à base de lait de vache, pour une consommation optimale, il est affiné pendant 4 semaines. Il a une pâte non cuite et il est d'une saveur très douce.

La transhumance des moutons de Provence vers les alpages s'est aussi perdue. Elle se fait de nos jours en camion. Mais, tous les ans, depuis 1991, on célèbre la Fête de la transhumance ovine à Die. Pendant quatre jours, les villages revivent au rythme du passage des bergers et de leurs troupeaux qui serpentent à travers les drailles, chemins bordés de part et d'autre de lauzes posées verticalement.

Sylviculture

Parallèlement, on a également travaillé le bois. Mais comme il n'était pas possible de le transporter, vu le faible réseau routier et la densité de la forêt, on l'a exploité par « charbonnage » car il est plus facile à transporter du charbon que des bûches. C'est un travail dur et laborieux. Le charbon est fait à partir de la lente combustion du hêtre. Ainsi des buttes de bûches de bois étaient faites, 8 à 10 mètres de diamètre et 3 à 4 mètres de haut. Celles-ci sont ensuite recouvertes de terre (une sorte de couvercle pour éviter le tirage). Il fallait abattre les arbres, les couper, construire la butte. La combustion d'une butte et de ses 30 tonnes de bois mettait deux à trois semaines ; un homme surveillait en permanence la combustion en perçant notamment des trous dans la carapace en terre. Les hommes vivaient donc en permanence sur les chantiers, dans des huttes en bois fabriquées par leurs soins.

Les plus beaux troncs servaient de mât pour les navires. Ils étaient lancés du haut des falaises par des chemins spécifiques jusqu'à l'Isère, puis assemblés et transportés en radeau jusqu'à Marseille. Ces troncs étaient réquisitionnés par le roi.

Actuellement le bois est devenu une très bonne source de revenus pour les communes.

Population

Au XIXème siècle, la poussée démographique se poursuit. Le travail n'est plus suffisant pour faire vivre tout le monde. C'est en 1851 que le Vercors compte le plus fort taux de population. Il s'en suit un exode vers les villes et l'industrie. Les charbonniers italiens viennent habiter le Vercors pour trouver du travail, celui qui a été délaissé par la population locale.

Au début du XXème siècle, des Suisses sont embauchés sur le massif. Ils apportèrent certainement des idées pour développer l'agriculture en mettant en place des coopératives laitières ou fruitières. Les

agriculteurs sont particulièrement fiers de leur vache locale : « la Villard de Lans » ou « Villarde », vache robuste qui servait d'animal de trait et donnait du lait riche en crème et une viande excellente pour les bouchers.

Saveurs du Vercors

Nous commençons notre tour des saveurs par le sud du Vercors :

C'est dans le Diois que s'élabore l'effervescente Clairette de Die à partir de cépage de muscat. Ce n'est pas du champagne, ni du crémant, c'est plus sucré : goûtez, vous nous en donnerez des nouvelles !

C'est aussi dans cette région ovine du sud que l'on peut savourer le picodon, fromage de chèvre à consommer très frais et fondant dans la bouche ou plus fait, avec un caractère très fort.

Remontez un peu et, entre Gervanne et Royans, vous trouverez la caillette, faite de gras et maigre de porc additionnés de fines herbes. Si votre plaisir n'est pas encore atteint, peut-être goûterez-vous aux ravioles du Royans, petit ravioli fourré au persil et au fromage.

Le Saint-Marcellin est quant à lui, comme le Bleu du Vercors Sassenage, un fromage à pâte molle au lait de vache.

De nombreuses recettes fromagères découlent du Bleu de Sassenage : dont la Vercouline, la fameuse raclette au Bleu du Vercors et la Tartibleue, la tartiflette au Bleu du Vercors.

Résistance : le maquis du Vercors

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le maquis du Vercors fut une importante base de la Résistance française réfugiée dans le massif du Vercors, véritable forteresse naturelle.

Rappel : 6 juin 1944, les Alliés prennent d'assaut les plages de Normandie et percent le mur de l'Atlantique. Dans le Vercors, où sont établis plusieurs camps de maquisards, le débarquement est le signal de la mobilisation contre l'occupant allemand. Les résistants, de plus en plus nombreux, rêvent maintenant de lutte ouverte.

Refuge et refus : À partir de 1940 le Vercors, situé en zone libre, est un lieu de refuge en particulier pour les victimes des mesures de discriminations politiques ou raciales du gouvernement de Vichy.

Avec l'occupation de la zone sud en novembre 1942, la montagne du Vercors devient également site de résistance pour ceux qui refusent l'idée d'une France soumise. Les réfractaires au STO, le Service de Travail Obligatoire qui envoie les jeunes Français travailler en Allemagne, viennent grossir les rangs des maquis.

Le Vercors, visible de très loin, depuis les portes de Lyon, ressemble à une forteresse naturelle de soixante kilomètres de long sur trente de large. Les résistants s'y sentent à l'abri de la répression qui sévit dans la région.

Le « Plan Montagnards » :

Mais il manque un plan, une stratégie, à ces maquisards et à ces réfractaires qui savent le combat inéluctable.

En fait ce plan existe depuis mars 41. Il a jailli dans l'esprit de deux hommes fascinés par les falaises gigantesques du Vercors. Pierre Dalloz et son ami l'écrivain Jean Prévost ont l'idée de transformer le massif en "Cheval de Troie pour commandos aéroportés".

Cette idée prend corps en janvier 1943 : le Vercors interviendrait au moment d'un débarquement allié attendu en Provence et les troupes aéroportées iraient immédiatement porter le combat sur les arrières de l'ennemi. Le projet, accepté par Jean Moulin et le général Delestraint, devient le "Plan Montagnards". Il est approuvé par le général de Gaulle et les Alliés à Londres comme à Alger.

Ce Plan est mis en œuvre par Alain Le Ray puis par François Huet, chefs militaires du Vercors en liaison

avec Eugène Chavant, chef civil du Maquis.

Les camps : Dès 1943, la Résistance s'organise dans le massif. Au cœur de forêts, une douzaine de camps existent. Début 1944, ils rassemblent 400 à 500 civils et militaires, souvent très jeunes, ravitaillés par une population généralement favorable, approvisionnés en armes et en médicaments par les parachutages alliés.

Le combat : Le 6 juin 1944, l'excitation est à son comble en France et dans le Vercors, l'ordre de Londres est le signal de l'action générale. Les entrées du massif sont verrouillées. On ne laisse "monter" que les volontaires qui affluent. Ils sont 4 000, début juillet, et ils proclament la République, faisant flotter le drapeau tricolore sur un territoire déclaré "libre".

Ce massif en armes est un défi à l'ennemi. À Grenoble, le général allemand Karl Pflaum décide d'en finir. Après quelques offensives destinées à mesurer la résistance effective du maquis, notamment à Saint Nizier les 13 et 15 juin 1944 et aux Ecouges le 21 juin 1944, il lance le 21 juillet 15 000 hommes de troupe à l'assaut du Vercors. L'attaque est générale, par les routes, par les "pas", ces cols escarpés que l'on ne franchit qu'à pied, et par les airs puisque sur Vassieux se posent les planeurs à croix noires de la Waffen SS là où auraient dû atterrir les alliés. Après une semaine d'un combat acharné mais inégal, le Vercors est à genoux. Plus de 600 résistants et une centaine d'Allemands sont tués.

Quant à la population, exposée à la sauvagerie des assaillants, elle paie un lourd tribut : 201 personnes meurent dans des conditions souvent atroces, 41 autres sont déportées, 573 maisons sont détruites.

Malgré la reconstruction de nombreux bourgs et hameaux après la guerre, le Vercors garde des traces indélébiles de cette période tragique. De nombreux mémoriaux, stèles, monuments jalonnent le paysage nous rappelant cette partie de notre histoire.

LA CHARTE VAGABONDAGES D'EXCEPTION

DESCRIPTION

NOS ENGAGEMENTS AU SEIN DU RÉSEAU VAGABONDAGES : LES SEJOURS « VAGABONDAGES D'EXCEPTION »

ORGANISATION :

1. Le séjour prend en compte dans son organisation des **critères de développement durable** (préservation de l'environnement, du patrimoine et des cultures locales, optimisation des retombées économiques de manière à ce qu'elles profitent en priorité au pays et à ses habitants, etc.).
2. L'organisation intègre une **collaboration avec les institutions locales du tourisme et / ou de l'environnement**. Cette collaboration est particulièrement effective dans le cas d'espaces protégés (Parcs Naturels régionaux, Parcs nationaux, réserves naturelles, etc.).

HÉBERGEMENT :

1. Les hébergements choisis présentent un cadre architectural local ou particulièrement agréable, de préférence en matériaux traditionnels. Un soin particulier y est apporté en termes de décoration

intérieure et extérieure. Situés en pleine nature ou dans des villages préservés, ils sont implantés dans des lieux calmes et reposants. Outre leur propreté, ces hébergements s'avèrent confortables et bien équipés par rapport à leur gamme (hôtel, gîte, ...) et leur niveau de classement. Ils sont de taille modeste et ils proposent des services spécifiques à l'activité de randonnée (lavage et séchage possible des affaires par exemple).

2. L'hébergeur réserve à ses hôtes un accueil attentif, chaleureux et convivial. Il est disponible à leur égard afin de partager avec eux les valeurs qui l'animent (et son investissement sur le territoire). Le randonneur aura alors un apport de connaissances très variées provenant de différents horizons sur le territoire qu'il découvre durant son séjour.
3. Les hébergements choisis mettent en place une **démarche responsable par rapport à l'environnement** (tri sélectif, économie d'énergie et d'eau, achat de produits responsables...). Lorsque le choix d'hébergement responsable n'existe pas, Vagabondages incite l'hébergeur à mieux prendre en compte la dimension environnementale.
4. Au moins une **attention particulière** (boisson de bienvenue ou d'après repas, attention dans les chambres, cadeau de recette traditionnelle...) est offerte par l'hébergeur aux participants du séjour Vagabondages d'Exception. Cette attention sera adaptée au type de séjour (notamment liberté ou accompagné).

RESTAURATION :

1. La restauration proposée au client utilise majoritairement des **produits locaux de saison**, du terroir et / ou issus de l'agriculture biologique. Elle est composée, pour une partie au moins, à partir de **recettes locales**. Les petits déjeuners sont copieux et intègrent des produits locaux (pains, confiture, beurre, produits salés, laitages, céréales...).
2. Les repas proposés ainsi que les pique-niques sont satisfaisants en termes de qualité et de quantité (ni trop, ni trop peu). Ils sont **variés** tout au long du séjour et **équilibrés** (présence suffisante de fruits et légumes notamment). Dans les pique-niques, **l'eau en bouteille plastique, les emballages individuels, les portions toutes prêtes et l'utilisation de plastique jetable** sont évités au maximum.

ACCOMPAGNATEUR (dans le cadre des randonnées accompagnées) :

1. L'accompagnateur prend en compte dans ses attitudes et son discours la **préservation de l'environnement, du patrimoine et des cultures locales**.
2. La taille du groupe est définie avec un **maximum de 14 personnes**.
3. L'accompagnateur est attaché à la région et possède une **parfaite connaissance du territoire** sur lequel il évolue. Il peut s'exprimer sur de nombreux sujets liés à ce territoire (milieu naturel, vie locale, histoire...).
4. L'accompagnateur contribue à **créer naturellement du lien** entre les membres du groupe, les prestataires et la population locale rencontrés durant le séjour, dans le respect de chacun.

DOSSIER DE RANDONNÉE (dans le cadre des randonnées liberté) :

1. Les documents proposés présentent une **information sur l'environnement, la culture et les produits locaux**.
2. Chaque hébergement est décrit de façon détaillée avec **l'avis du créateur du circuit**.
3. Une réflexion sur la **nature des matériaux** du dossier de randonnée (pochettes de randonnée, étiquettes bagages, ...) et sur leur **réutilisation** est d'ores et déjà engagée.

TRANSPORTS :

1. L'organisation du séjour privilégie les **arrivées et départs en transport en commun**.
2. Dans le cas des circuits liberté, tout est fait pour **mutualiser les déplacements** liés aux transports des bagages. Deux formules dans nos séjours, **avec ou sans portage des bagages**, seront systématiquement proposées.

ÉVOLUTION DE LA CHARTE VAGABONDAGES D'EXCEPTION :

La présente charte est appelée à évoluer **chaque année** en prenant en compte l'expérience, mais aussi les réactions des rando'acteurs.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

Nos conditions générales de vente complètes sont disponibles sur notre site Internet www.arcanson.com/reservations-annulations-cgv/ ou sur simple demande.

Nous vous rappelons que tout achat d'un séjour implique leur acceptation.

Vous trouverez ci-dessous les informations clés concernant les modalités d'inscription, d'annulation et les assurances.

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous augmentez les chances de départ de votre séjour et de la disponibilité de vos critères d'hébergement.

Un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé.

Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive :

- 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le départ pour un séjour dont la durée est de 2 à 6 jours

Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ).

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et, dans l'onglet « Dates et Prix », cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de votre date de départ. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et réglez directement en ligne avec votre carte bancaire.

À moins de 15 jours du départ, vous réglez impérativement par carte bancaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription (disponible sur simple demande) et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement :

- Par carte bancaire par téléphone au 04 76 95 23 51
- Par chèque bancaire à l'ordre d'Arcanson
- Par virement (frais à votre charge)

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

Après vérification des disponibilités en fonction des critères et dates choisis, votre inscription sera confirmée par ARCANSON par l'envoi d'un e-mail ou d'un courrier, accompagné de votre reçu.

Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, ARCANSON procédera au remboursement de l'intégralité des sommes versées, sans aucune retenue.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

Annulation avant la date de départ du voyage de votre part

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre séjour avant son commencement (date de départ), vous devez en informer ARCANSON et l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date pour facturer les frais d'annulation.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation de votre part, il sera facturé **les frais d'annulation** ci-dessous :

- À 31 jours du départ et plus : 10% du prix du séjour, avec un minimum de 60€ par personne.
- De 30 à 21 jours : 35% du prix du séjour.
- De 20 à 14 jours : 50% du prix du séjour.
- De 13 à 2 jours : 75% du prix du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90% du prix du séjour.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription et de la prime d'assurance.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

Tout séjour entamé est intégralement dû. Une annulation intervenant après le 1^{er} jour (une fois le séjour débuté) ne donne lieu à aucun remboursement.

Tout participant ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

Modifications / Interruption des prestations à la demande du voyageur

Après l'inscription au séjour et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (changement de séjour, de dates, d'hébergement, du nombre de personnes, du type de prestations...), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable d'ARCANSON et le paiement à ARCANSON des frais induits (au minimum 65€ / personne). Faute d'encaissement, ARCANSON ne saurait être tenue de procéder aux modifications souhaitées.

Cas particulier des séjours liberté : les conditions de modification ci-dessus s'appliquent excepté si vous souhaitez changer de programme ou de dates. Il s'agit alors d'une annulation. Par conséquent, les frais du barème d'annulation s'appliquent.

Pour tous : à compter de la date du départ, toute demande de modification et/ou de non réalisation de toute ou partie des prestations du séjour ne donnera lieu à aucun

remboursement des prestations initiales. Toute nouvelle prestation demandée au cours du séjour sera à payer préalablement auprès d'ARCANSON ou des prestataires désignés.

ASSURANCES

ARCANSON vous propose 3 formules d'assurance.

Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les garanties, conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.arcanson.com/assurances ou sur demande.

Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription.

Attention, ces contrats s'adressent uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Les 3 formules d'assurance sont les suivantes :

- **Assurance Annulation + Extension Épidémies (A)** - 3,4% du prix total du voyage.
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement + Extension Épidémies (B)** - 2,0% du prix total du voyage. Attention, la garantie Responsabilité Civile à l'étranger ne couvre que les résidents domiciliés en France et DOM.
- **Assurance Multirisques (C)** - 4,8% du prix total du voyage. Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation (A) et assistance rapatriement (B), elle est complétée par deux garanties : Interruption de séjour et Retard de transport.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« Assistance Rapatriement ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence